

2011-10-12
2009-5303

GROUPE

14

HERBICIDE

QuickSilver^{MC}

Herbicide
Concentré émulsifiable

COMMERCIAL

Ce produit contient des distillats de pétrole.

Pour la suppression du bryum d'argent sur les verts et les tertres des terrains de golf

GARANTIE : Carfentrazone-éthyle 224 g/L

N° D'HOMOLOGATION 30142 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 237 mL – 945 mL

FMC Corporation
Agricultural Products Group
1735 Market Street
Philadelphia, PA 19103
USA
215-299-6000

Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
Précautions.....	3
Risques pour les humains et les animaux domestiques	3
Équipement de protection individuelle (EPI)	3
Délai de sécurité après traitement.....	3
Risques Pour L'Environnement	4
PREMIERS SOINS	4
Renseignements Toxicologiques	4
ENTREPOSAGE	5
ÉLIMINATION	5
Avis À L'Utilisateur	5
Recommandations sur la gestion de la résistance.....	5
Mode D'Emploi :.....	6
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES.....	6
Tolérance DES GRAMINÉES À GAZON.....	6
.....	7
PRÉPARATION DE LA CUVE DU PULVÉRISATEUR	7
Directives De Mélange	7
DIRECTIVES CONCERNANT L'APPLICATION	7
Couverture de la culture.....	7
Traitements localisés (applications effectuées au moyen de pulvérisateurs manuels tels qu'un pulvérisateur à dos ou un pulvérisateur à pression à jet projeté)	7
NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR	7
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'Application.....	8
QuickSilver utilisé seul pour la suppression du bryum d'argent :	8
Suppression sur de longues périodes :	9
ZONE TAMPON POUR LA PULVÉRISATION AU SOL	9
GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION	10
Information concernant la taille des gouttelettes.....	10
Contrôle de la taille des gouttelettes de pulvérisation.....	10

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

QuickSilver est un herbicide de contact ayant peu ou pas d'activité rémanente qui fournit une suppression en postlevée sélective du bryum d'argent (*Bryum argenteum*), un type de mousse, dans le gazon. La matière active (m.a.) de l'herbicide QuickSilver est le carfentrazone-éthyle. Cet herbicide de la classe des aryl-triazolinones interrompt la synthèse de la chlorophylle et produit des sous-produits de biotransformation qui brisent les membranes cellulaires des végétaux. Ce processus ne survient que dans les plantes vertes sensibles, en présence de lumière.

QuickSilver pénètre rapidement dans les cellules végétales et des symptômes peuvent apparaître en 24 heures ou moins sur le feuillage des mauvaises herbes sensibles. La dessiccation complète et la mort surviennent entre 7 et 14 jours après l'application.

Des conditions environnementales extrêmes, p.ex., un taux d'humidité ou des températures excessivement élevés ou faibles, peuvent influencer l'activité de ce produit. L'apparition des symptômes peut être accélérée en présence de conditions chaudes et humides, et retardée dans des conditions très sèches ou très fraîches. Ce produit demeure toutefois très efficace aussi bien dans les conditions fraîches ou chaudes. Les mousses endurcies par le stress (la sécheresse ou le froid, p. ex.) sont moins sensibles à ce produit. Les applications devraient être effectuées lorsque la mousse est en période de croissance active.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Risques pour les humains et les animaux domestiques

Cause une irritation des yeux et de la peau. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux ou la peau.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Les préposés au mélange et au chargement doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes. Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes. Éliminer les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou lourdement contaminés par ce produit. Ne pas les réutiliser. Se conformer aux directives du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de l'équipement de protection individuelle. En l'absence de telles directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maison. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Délai de sécurité après traitement

Interdire l'accès aux lieux traités aux personnes (autres que l'applicateur) et aux animaux familiers pendant l'application. Ne pas pénétrer dans la zone traitée tant que la solution pulvérisée n'est pas complètement sèche.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans le **MODE D'EMPLOI**.

L'herbicide QuickSilver est très toxique pour les algues et modérément toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux, à moins d'indication précise dans cette étiquette. Ne pas contaminer l'eau en procédant à l'élimination de l'eau de lavage ou de rinçage.

PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Vous pouvez aussi composer le 1-800-331-3148 pour obtenir de l'information sur le traitement médical en cas d'urgence.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Avis au médecin : Ce produit est censé présenter une faible toxicité par voie orale et cutanée, et une toxicité modérée par inhalation. Il est censé être légèrement irritant pour la peau et très peu irritant pour les yeux. La prise en charge consiste généralement à éloigner la victime de la zone d'exposition et à administrer un traitement symptomatique et des mesures de soutien. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

ENTREPOSAGE

Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Conserver dans le contenant d'origine seulement, au frais et au sec, et éviter la chaleur excessive. Ouvrir les contenants avec prudence. Après l'utilisation partielle, replacer le couvercle et fermer hermétiquement. Pendant l'entreposage, isoler l'herbicide QuickSilver pour éviter de contaminer les autres pesticides, les engrais, l'eau et les aliments de consommation humaine ou animale. En cas de déversement, éviter le contact avec le produit, isoler les lieux et tenir à l'écart les personnes sans protection et les animaux. Confiner les déversements. Appeler CHEMTREC : 1-800-424-9300.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, herbicide QuickSilver, herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide QuickSilver et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide QuickSilver ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à FMC, au 1-888-59-FMC-AG ou à www.cropsolutions.fmc.com.

MODE D'EMPLOI :

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

- Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles non visées telles que les légumes, fleurs, plantes ornementales, arbres, arbustes et toute autre plante que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent la dérive de la solution pulvérisée ou une couverture inadéquate des surfaces visées.
- Ne pas appliquer plus de 490 mL de produit (110 grammes de carfentrazone-éthyle, la matière active) à l'hectare par application, ni plus de 440 g de m.a. à l'hectare par saison. L'intervalle minimum entre deux traitements généralisés consécutifs avec ce produit est deux (2) semaines.
- Ne pas appliquer ce produit par voie aérienne.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.

TOLÉRANCE DES GRAMINÉES À GAZON

Les graminées à gazon tolérantes à l'herbicide QuickSilver sont énumérées ci-dessous. FMC ne recommande pas l'application de ce produit sur les espèces non énumérées.

Agrostide stolonifère, agrostide fine, pâturin annuel

Une fois établies, ces graminées sont généralement tolérantes aux applications de l'herbicide QuickSilver aux doses recommandées.

Surfaces de gazon récemment établies par semis, engazonnement ou plantation de rhizomes

L'herbicide QuickSilver peut être appliqué sur l'agrostide stolonifère 7 jours ou plus après la levée lorsque cette graminée a été établie par semis et par plantation de rhizomes. On peut effectuer un semis ou un sursemis sur les zones traitées avec QuickSilver un jour après l'application.

PRÉPARATION DE LA CUVE DU PULVÉRISATEUR

Il est important que l'équipement de pulvérisation soit propre et sans dépôts de pesticides avant d'utiliser ce produit. Nettoyer la cuve du pulvérisateur selon la marche à suivre indiquée sur l'étiquette du dernier produit utilisé avant d'y ajouter l'herbicide QuickSilver. Si le pulvérisateur était entreposé ou inutilisé, purger la rampe de pulvérisation et les buses avec de l'eau propre avant de charger l'appareil avec les produits à appliquer.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

- QuickSilver est une émulsion aqueuse contenant 224 grammes de matière active par litre, et doit être mélangé avec de l'eau avant l'utilisation.
- Remplir la cuve du pulvérisateur aux $\frac{3}{4}$ avec de l'eau propre et mettre l'agitateur en marche. Ajouter la quantité recommandée de QuickSilver et remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. L'agitation mécanique ou par dérivation doit être suffisante pour assurer le maintien d'une solution de pulvérisation uniforme pendant l'application.
- Éviter de laisser le mélange de QuickSilver en attente pendant la nuit.
- Il n'est pas recommandé de faire un prémélange des solutions de l'herbicide QuickSilver dans des réservoirs ravitailleurs.

DIRECTIVES CONCERNANT L'APPLICATION

Couverture de la culture

QuickSilver est un herbicide de contact qui a peu ou pas d'activité résiduelle. Il ne produit des symptômes toxiques que sur les parties du bryum d'argent avec lesquelles il entre directement en contact. Il faut donc, pour maximiser l'efficacité de ce produit, choisir des buses et un volume de solution qui assurent une couverture complète et uniforme tout en limitant le plus possible la formation d'un brouillard. Les gouttelettes dont la taille dépasse 400 microns peuvent réduire la couverture et entraîner une perte d'efficacité contre le bryum d'argent. Le volume de pulvérisation devrait se situer entre 748 et 935 L/ha. Utiliser des volumes plus élevés en présence d'une population particulièrement dense de bryum d'argent ou d'un couvert végétal dense, ou lorsqu'il est difficile d'obtenir une couverture uniforme.

Traitements localisés (applications effectuées au moyen de pulvérisateurs manuels tels qu'un pulvérisateur à dos ou un pulvérisateur à pression à jet projeté)

Afin d'éviter la sur application lorsque l'on utilise un appareil manuel, utiliser des buses à jet plat et garder les buses à une hauteur uniforme conforme aux recommandations au-dessus du gazon. Éviter d'effectuer des mouvements de va-et-vient ou latéraux avec la buse. La tenir immobile au bout du bras et se déplacer vers l'avant, d'un pas régulier, sur la surface à traiter.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Si l'équipement n'est pas nettoyé à fond, la présence de résidus dans l'équipement servant au mélange, les cuves, les conduites, les rampes et les buses peut avoir des effets sur les plantes non

visées. Comme l'herbicide QuickSilver Herbicide peut être très toxique pour les plantes ornementales sensibles, il est fortement recommandé de ne l'appliquer qu'au moyen d'un équipement réservé exclusivement aux herbicides pour le gazon.

Si ce n'est pas le cas, il faut suivre la procédure de nettoyage suivante :

1. Vider la cuve, les conduites et la rampe et laver à fond l'intérieur de la cuve de manière à déloger tous les sédiments et les résidus visibles, puis rincer et vidanger la cuve, les conduites, la rampe et les buses.
2. Remplir la cuve d'eau propre et y ajouter 1 litre d'ammoniac (contenant au moins 3 % de matière active) par 100 litres d'eau. Remplir la cuve à pleine capacité et faire fonctionner le système de pulvérisation pendant au moins 15 minutes pour bien rincer les conduites, la rampe et les buses. Laisser la solution reposer dans la cuve, les conduites, la rampe et les buses pendant plusieurs heures ou jusqu'au lendemain.
3. Vider complètement le système de pulvérisation. Rincer la cuve avec de l'eau propre et la vidanger à travers les conduites et la rampe. Répéter le rinçage à l'eau propre et vidanger de nouveau. Retirer les buses et les tamis et les laver séparément dans une solution d'ammoniac.
 - Ne pas appliquer les solutions de nettoyage ou les rinçures sur des gazons, des plantes ornementales, des jardins ou des cultures.
 - Pour obtenir de plus amples renseignements sur le nettoyage, communiquer avec FMC au 1-800-321-1362.
 - S'il reste de petites quantités de l'herbicide QuickSilver dans l'équipement de mélange, de chargement ou de pulvérisation nettoyés selon les directives ci-dessus, elles pourraient être libérées lors des traitements subséquents et pourraient potentiellement occasionner des effets sur la végétation non visée. FMC décline toute responsabilité quant aux effets néfastes sur les plantes ou les cultures non visées.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'APPLICATION

Utiliser un pulvérisateur au sol dont la conception, le réglage et le fonctionnement permettent de pulvériser des gouttelettes de taille homogène sur la mousse. Régler les buses de manière à obtenir une couverture uniforme. Le chevauchement et les vitesses d'avancement plus lentes (qui ont lieu lorsqu'on continue de pulvériser au départ, aux arrêts ou dans les virages) pourraient produire des doses plus élevées et occasionner une réaction du gazon.

QuickSilver utilisé seul pour la suppression du bryum d'argent :

QuickSilver peut être utilisé pour la destruction par contact et la suppression du bryum d'argent (*Bryum argenteum*) sur les verts et les tertres de départ constitués d'agrostide et de pâturin annuel (*Poa annua*) sur les terrains de golf. Pour supprimer le bryum d'argent, appliquer QuickSilver à raison de 490 mL de produit à l'hectare. Commencer les applications lorsque le gazon est en période de croissance active et que les premiers signes de la présence du bryum d'argent sont visibles. Répéter à intervalles de 2 semaines. Ne pas appliquer plus de 440 g de m.a./ha par année.

Suppression sur de longues périodes :

Si nécessaire, on peut répéter les traitements toutes les deux semaines à une dose d'au moins 146 mL à l'hectare et d'au plus 490 mL de produit à l'hectare pour supprimer la mousse qui s'est rétablie, tant que l'on ne dépasse pas la dose annuelle maximale de 440 g de m.a./ha par année.

- Utiliser un agent tensioactif non ionique tel que Agral 90 ou Ag-Surf, à raison de 0,25 % volume/volume (25 mL de tensioactif pour 100 litres d'eau) dans le mélange à pulvériser. Suivre les recommandations du fabricant du produit utilisé.
- Ne pas faire de mélanges en cuve avec d'autres herbicides pour la suppression du bryon d'argent. L'application sur un gazon constitué d'agrostide soumise à un stress causé par des températures particulièrement chaudes (> 32 °C) ou froides, une maladie, une infestation d'insectes ou un taux d'humidité très élevé ou très faible peut entraîner un jaunissement passager. *Poa annua* peut être endommagé par des doses supérieures à 146 mL à l'hectare.
- La plupart des variétés d'agrostide stolonifère sont tolérantes à l'herbicide QuickSilver; toutefois, toutes n'ont pas fait l'objet d'une évaluation exhaustive. Lorsque l'on souhaite utiliser QuickSilver sur une variété d'agrostide stolonifère autre que Penncross ou Crenshaw, confirmer d'abord la tolérance par une application sur une petite surface d'essai.
- Les pratiques culturales qui favorisent l'établissement d'une agrostide en santé contribuent aussi à éradiquer la mousse supprimée par le traitement herbicide QuickSilver.

ZONE TAMPON POUR LA PULVÉRISATION AU SOL

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE. La rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies. Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

Zones tampons :

Aucune zone tampon n'est requise si on utilise les méthodes de pulvérisation ou l'équipement suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à dos ou traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les pâturages, forêts, plantations brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et bosquets

d'arbustes) et des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs, terres humides et habitats estuariens ou marins).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection de :		
		Habitats aquatiques d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur pour grandes cultures *	Gazon	1	1	10

* Pour les applications au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures, les zones tampons peuvent être réduites par l'utilisation d'écrans anti-dérive. Si on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran complet (jupe, rideau) qui va jusqu'au couvert de la culture, la zone tampon précisée ci-dessus peut être réduite de 70 %. Si on utilise une rampe de pulvérisation dont les buses sont munies d'écrans coniques individuels dont l'extrémité ne se situe pas à plus de 30 cm au-dessus du couvert de la culture, la zone tampon précisée ci-dessus peut être réduite de 30 %.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange; utiliser les gouttelettes les plus grosses possibles (catégories de l'ASAE) recommandées dans les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE ET LE PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN DE GOLF SONT TENUS DE VEILLER À ÉVITER LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION.

C'est l'interaction de nombreux facteurs ayant trait à l'équipement et à la température qui détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. L'opérateur antiparasitaire et l'agriculteur sont tenus de considérer tous ces facteurs lorsqu'ils prennent des décisions relatives à la pulvérisation.

Il faut respecter les exigences suivantes concernant la gestion de la dérive de pulvérisation pour empêcher le déplacement hors cible des traitements appliqués sur le gazon.

Information concernant la taille des gouttelettes

La façon la plus efficace de réduire le potentiel de dérive est d'appliquer de grosses gouttelettes. La stratégie optimale de gestion de la dérive est d'appliquer les plus grosses gouttelettes possibles qui assurent une couverture et un rendement suffisants. L'application de gouttelettes plus grosses permet de réduire le potentiel de dérive, mais elle n'empêche pas la dérive lorsque les applications sont faites de manière inappropriée ou dans des conditions environnementales défavorables. (Voir les rubriques *Vent*, *Température et humidité*, et *Inversions de température*.)

Contrôle de la taille des gouttelettes de pulvérisation

DV – Le DV est l'expression de la taille des gouttelettes du nuage de pulvérisation. La valeur du DV signifie que 50 % des gouttelettes sont plus grosses que la valeur exprimée, et que 50 % des gouttelettes sont plus petites que la valeur exprimée. Le nuage de pulvérisation optimal de l'herbicide QuickSilver doit être de 450 microns, et moins de 10 % des gouttelettes doivent mesurer 200 microns ou moins.

Volume – Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation le plus élevé possible. En général, les buses à débit supérieur produisent des gouttelettes plus grosses.

Pression – Ne pas dépasser les pressions recommandées par le fabricant des buses. Pour de nombreux types de buses, une pression moins élevée produit des gouttelettes plus grosses. Lorsqu'il faut produire un débit supérieur, utiliser des buses offrant un débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.

Nombre de buses – Utiliser le plus petit nombre possible de buses requis pour assurer une couverture uniforme.

Type de buse – Utiliser un type de buse conçu pour l'application voulue. Pour la plupart des types de buses, les angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Songer à utiliser des buses à faible dérive.

Hauteur de l'application – Lorsqu'on effectue les traitements à la hauteur sécuritaire la plus basse, on réduit l'exposition des gouttelettes à l'évaporation et au mouvement du vent.

Vent – Le potentiel de dérive est à son plus bas lorsque la vitesse du vent est entre 5 et 16 km/h. Cependant, le potentiel de dérive à une vitesse du vent donnée est fonction de nombreux facteurs, notamment la taille des gouttelettes et le type d'équipement. Les traitements à moins de 5 km/h sont à éviter en raison de la variabilité de la direction du vent et du risque élevé d'inversion.

Ne pas appliquer l'herbicide QuickSilver lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h.
REMARQUE : La topographie de la région peut influencer la configuration des vents. Chaque opérateur antiparasitaire doit se familiariser avec la configuration régionale des vents et la manière dont ils affectent la dérive de pulvérisation.

Température et humidité – Lorsqu'on effectue des traitements alors que l'humidité relative est faible, régler l'équipement afin de produire des gouttelettes plus grosses et de compenser pour l'évaporation. L'évaporation des gouttelettes est particulièrement forte lorsque les conditions sont à la fois chaudes et sèches.

Inversions de température – Ne procéder à aucun épandage de l'herbicide QuickSilver pendant les inversions de température, car le risque de dérive est alors élevé. Les inversions de température limitent le mélange vertical de l'air, si bien que les petites gouttelettes en suspension restent dans un nuage concentré. Ce nuage peut se diriger dans des directions imprévisibles à cause des vents légers variables habituellement présents lors des inversions. Les inversions de température se caractérisent par une hausse des températures en altitude et sont fréquentes les nuits où le couvert nuageux est faible et par vent nul ou léger. Elles commencent à se former au

coucher du soleil et se poursuivent souvent jusqu'au lendemain matin. Un brouillard au sol peut en signaler la présence; toutefois, en l'absence de brouillard, on peut reconnaître les inversions par le mouvement de la fumée à partir du sol ou grâce à un générateur de fumée installé sur un aéronef. La fumée qui forme des couches et se déplace latéralement dans un nuage concentré (par temps peu venteux) indique une inversion, tandis que la fumée qui se déplace en hauteur et se dissipe rapidement indique un bon mélange vertical de l'air.

Zones sensibles – N'appliquer l'herbicide QuickSilver que lorsque la circulation de l'air se fait dans la direction opposée aux zones sensibles avoisinantes (p. ex., les zones résidentielles, les étendues d'eau, les habitats abritant des espèces menacées ou en voie de disparition et les cultures non visées).

QuickSilver est une marque de commerce de FMC Corporation.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))